

**Compte-rendu de la réunion du 04/02/2022 à 19h45  
Espace Meutey – Immeuble Pyramide à Mary-sur-Marne**

**Étaient présents :**

CHANTAL ANTOINE, JEAN-PAUL BATTEREAU, BERNADETTE BEAUVAIS, YOLAND BELLANGER, CHARLES-AUGUSTE BENOIST, JEAN-PIERRE BLETARD (suppléant de ACHILLE HOURDÉ), GENEVIEVE BORAWSKI, CATHERINE BOUDOT, NADINE CARON, VINCENT CARRE, FRANCIS CHESNÉ, GILLES COLMANT, PIERRE COURTIER, JEAN-LUC DECHAMP, OLIVIER DENEUFBOURG (suppléant de JEROME GARNIER), PIERRE EELBODE, VICTOR ETIENNE, ISABELLE FAOUCHER, BRUNO GAUTIER, MAXENCE GILLE, MARTINE GODE, LUDIVINE HURAND, ISABELLE KRAUSCH, JEAN-DENIS LIMOSIN, FREDERIC MAAS, PHILIPPE MIMMAS, CINDY MOUSSI-LE GUILLOU, JEAN-CLAUDE OFFROY, ROBERT PICAUD, MARIE-CHRISTINE RAMBURE-LAMBERT, ARNAUD ROUSSEAU, KARINE ROUSSET, GILLES ROY, DANIEL SEVILLANO et FRANCINE THIERY.

**Absents et ayant donné pouvoir :**

CATHERINE BEGUIN à MAXENCE GILLE, SEBASTIEN BERTHELIN à PHILIPPE MIMMAS, DOMINIQUE DUCHESNE à LUDIVINE HURAND et VANESSA GUERIN à JEAN-CLAUDE OFFROY.

**Étaient absents :**

NATHALIE COUILLARD, GILLES DUROUCHOUX, MONIQUE ESQUIROL et YVES PARIGI.

**Assistaient à la réunion :**

C. ARNAUD, J. GONZALEZ, S. LASCOURREGES, R. N'DIAYE, A. SUY ET G. WAYMEL, collaborateurs du Pays de l'Ourcq.

M. EELBODE fait alors part des remarques qui lui sont parvenues par courriel suite à la dernière réunion de Conseil :

M. DUROUCHOUX demande de préciser la teneur de son intervention sur le sujet de l'avis des statuts du SMAERTA.

Il est donc ajouté : « Après échange avec M. DUROUCHOUX qui intervient sur la question de la compétence ruissellement et eaux pluviales pour demander de bien l'identifier et la définir afin d'être le plus efficace dans la résolution des dysfonctionnements du bassin versant de la Thérouranne, M. EELBODE... »

Mme RAMBURE-LAMBERT apporte les remarques suivantes :

- Page 7 Subvention ASSAD ligne 2. Ecrire administrateurs et pas administrés.
- Page 8 SMAERTA : « M. EELBODE donne la parole à Mme RAMBURE-LAMBERT... Les statuts n'ont pas été modifiés au lieu de les statuts non pas été modifiés ».

Il est procédé à l'appel. 35 délégués étant présents, le quorum est atteint. M. EELBODE excuse Mme COUILLARD. Il propose alors d'élire comme secrétaire de séance Mme MOUSSI-LE GUILLOU.

**Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.**

M. EELBODE invite les délégués à formuler leurs remarques concernant le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil communautaire.

En l'absence de nouvelles remarques, M. EELBODE propose au Conseil d'adopter le compte-rendu de la

réunion du 16 décembre 2021, compte tenu des remarques dont il a fait part plus haut.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. EELBODE invite le Conseil à prendre connaissance du tableau des actes signés dans le cadre de sa délégation de signature ; ce tableau, annexé à la fin du compte-rendu, circule parmi les rangs.

M. EELBODE invite alors le Conseil à examiner les points à l'ordre du jour et propose de modifier le point sur l'avis du projet éolien Coulombs-Dhuisy, en le traitant dans les questions diverses.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

## **INSTITUTION**

### **Débat sur la mise en place d'une Protection Sociale Complémentaire (PSC) pour les agents**

M. EELBODE donne la parole à S. LASCOURRÈGES.

S. LASCOURRÈGES informe l'assemblée que la mise en place d'une protection sociale complémentaire sera obligatoire à compter du 1er janvier 2025. Par conséquent, un débat obligatoire sans vote doit être organisé avant le 18 février 2022.

S. LASCOURRÈGES expose les chiffres nationaux du taux d'absentéisme des collectivités territoriales qui sont de l'ordre de 9,2 % des agents en moyenne pour des raisons de santé et 41 % des agents sont absents au moins une fois dans l'année. Pour la Communauté de communes le taux d'absentéisme est de 5,4 % et 46 % des agents absents au moins une fois dans l'année. Ce dernier chiffre s'explique par la crise sanitaire .

M. ROUSSEAU prend la parole et fait remarquer qu'il aurait aimé avoir d'autres statistiques, comme celles de collectivités territoriales voisines, pour pouvoir comparer.

M. EELBODE demande au Conseil de prendre acte que le débat sur la Protection Sociale Complémentaire a eu lieu et qu'il a pris connaissance des enjeux sur la mise en place de la PSC des agents.

***Le Conseil prend acte.***

### **Règlement intérieur de la Communauté de communes : modification**

M. EELBODE propose de modifier le règlement intérieur de la Communauté de communes en ajoutant la mutualisation à la Commission « AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DURABLES - NUMÉRIQUE ». Ainsi, la commission « AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DURABLES - NUMÉRIQUE » devient « AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DURABLES – NUMÉRIQUE - MUTUALISATION ».

M. EELBODE montre l'importance de la mutualisation des communes et de l'intercommunalité. Il indique ensuite que celle-ci aura une dimension stratégique sur le moyen-long terme nécessitant des réflexions communes.

M. EELBODE propose au Conseil communautaire de modifier l'article 23 du règlement intérieur.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

## **FINANCES – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

M. GAUTIER annonce à l'assemblée que suite au départ de S. BLAIS et en attendant le recrutement d'un nouvel agent, une demande a été faite auprès de STRATORIAL afin de préparer notre Débat d'Orientation Budgétaire.

## **Pôle gare Lizy-Mary-Occquerre : autorisation donnée au Président de procéder à l'acquisition de cinq parcelles dont deux bâties à Lizy-sur-Ourcq et Occquerre**

M. GAUTIER rappelle que suite à l'acquisition en 2020 du terrain et du local anciennement occupés par l'entreprise CLAAS situés au 25 avenue de la Gare de Lizy-sur-Ourcq et Occquerre, il est proposé l'acquisition de 5 passerelles voisines à Lizy-sur-Ourcq et Occquerre pour constituer un ensemble foncier. Il précise que celui-ci appartient à la SCI du vieux Moulin (groupe VALFRANCE). Son prix d'achat est de 1 200 000 € (non soumis à TVA) pour une superficie d'environ 1116m<sup>2</sup>.

GAMM VERT, commerce implanté sur la zone, deviendra alors locataire avec un loyer d'un montant égal à 6,5 % du chiffre d'affaires, soit environ 74 000 € révisable tous les trois ans.

Mme FAUCHER intervient et demande si des projets sont d'ores et déjà envisagés par la Communauté de communes sur cette zone.

M. GAUTIER répond qu'il est possible et pourrait être intéressant de développer du commerce autour de la gare ferroviaire. Il passe la parole à M. EELBODE pour compléter ses propos.

M. EELBODE souligne l'importance de redynamiser le pôle gare de Lizy-sur-ourcq compte tenu de l'électrification de la ligne qui aura lieu courant 2028. M. EELBODE termine en précisant que les projets seront sélectionnés méticuleusement.

M. GILLE annonce être très favorable au projet, car il pourra venir en complément du centre-ville et favoriser la polarité. Il informe également l'assemblée que la commune de Lizy-sur-Ourcq s'accorde avec le règlement de la zone d'Occquerre pour aboutir au projet.

M. ROY s'interroge sur le coût du désamiantage et de l'éventuelle réalisation d'une étude pollution.

M. GAUTIER précise le coût du désamiantage (environ 40 000 euros) et indique que le risque de pollution a été écarté.

M. ROUSSEAU demande à ce que les adhérents VAL FRANCE ne prennent pas part au vote.

M. BENOIST demande si le financement de cette acquisition est de l'autofinancement.

M. GAUTIER confirme que l'opération est financée en autofinancement.

M. EELBODE invite le Conseil à se prononcer sur l'acquisition de ces cinq parcelles.

***MM. BENOIST, COURTIER, EELBODE, DENEUFBOURG, GAUTIER, ROUSSEAU  
n'ayant pas pris part au vote,  
Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

## **AMENAGEMENT DURABLE – TRAVAUX**

### **Site Natura 2000 des Bois des Réserves, des Usages et de Montgé : Animation de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs (DOCOB) – Demande de subvention – Année 2022**

M. PICAUD donne la parole à A. SUY qui présente à l'assemblée le site Natura 2000.

A. SUY rappelle que le site a été désigné Natura 2000 en 2014 par un arrêté ministériel et que l'animation est organisée par la CCPO en étroite collaboration avec les services de l'État depuis cette date.

Elle ajoute qu'il est proposé de renouveler la concertation entre la CCPO et les communes sur ce projet pour que des actions soient mises en place en 2022.

Mme GODÉ demande si des crapauds sont prévus sur cette zone.

M. PICAUD déclare que les groupes de travail et la concertation commune serviront à maintenir les acteurs de terroir : forestiers et agriculteurs. Il s'agit plutôt de mobiliser les milieux de reproduction (mares et ornières) de l'espèce emblématique du site le crapaud à ventre jaune.

Mme FAUCHER s'interroge sur l'utilité de former des groupes de travail sur ce projet puisqu'un comité de pilotage existe déjà.

A. SUY indique que les groupes de travail libres de composition seront indépendants du comité de pilotage dont la composition est fixée réglementairement.

M. EELBODE invite alors le Conseil à se prononcer sur :

- le renouvellement de la candidature de la Communauté de communes à l'animation du site Natura 2000 des Bois des Réserves des Usages et de Montgé,
- la désignation de M. CHESNÉ comme son représentant au Comité de pilotage,
- la mise en place d'un groupe de travail d'élus,

et la sollicitation de financements de l'Etat et de Union européenne pour l'animation réalisée par les services pour l'année en cours.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. PICAUD fait un rapide point sur les sujets suivants :

### **Point équipements sportifs**

M. PICAUD présente à l'assemblée l'état d'avancement des travaux du complexe sportif et annonce que ces travaux auront 1 mois de retard par rapport à ce qui était initialement prévu.

Il ajoute que le chantier présente un surcoût de 250 000 euros.

M. PICAUD explique qu'il est nécessaire de déposer une demande de dérogation auprès des services du SDIS 77, car la capacité de défense incendie actuelle est déficitaire de 30M<sup>3</sup>. Les services de la Communauté de communes sont à pied d'œuvre pour trouver une solution.

Concernant le stade, nous sommes en fin de procédure et d'expertise, nous attendons le chiffrage des travaux pour les problèmes de remontées d'humidité dans les murs.

### **Point déchet**

M. PICAUD annonce que les bornes à verre ont été commandées avec une livraison prévue en avril.

### **Point eaux et assainissement**

M. PICAUD fait un point concernant la station d'épuration de Congis-sur-Thérouanne et informe l'assemblée que le démarrage de la station est prévu le 15 février 2022. Il ajoute que le démarrage de celle de Germigny-sous-Coulombs est prévu pour le 20 février.

M. PICAUD termine en déclarant que les résultats de l'étude sur la réhabilitation d'un des puits de Lizy-sur-Ourcq seront disponibles dans une quinzaine de jours.

M. OFFROY note des dysfonctionnements du service de collecte par COVALTRI.

Mme BEAUVAIS ajoute que le Pays de l'Ourcq est plutôt bon et que le taux de refus moyen est d'environ 25 % et que ce taux varie selon les communes contre 45 % à l'échelle du Syndicat.

## **Élection des délégués de la Communauté de communes au Syndicat Mixte COVALTRI 77**

S. LASCOURRÈGES rappelle que lors du Conseil en date du 16 décembre 2021, les membres du Conseil communautaire ont désigné les délégués titulaires et suppléants de la Communauté de communes pour le syndicat Mixte COVALTRI 77. Il annonce qu'il faut désigner à nouveau un délégué titulaire et un délégué suppléant.

M. EELBODE propose au Conseil de proclamer M. PICAUD délégué titulaire et M. ROLIN délégué suppléant au sein du Syndicat mixte COVALTRI 77.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

**Subventions aux associations – exercice 2021/2022 et exercice 2022**

Sur avis favorable de la Commission Sport – Santé – Affaires sociales - Enfance du 18 janvier 2022, M. MIMMAS propose au Conseil d'allouer aux associations une subvention, tel que détaillée dans le tableau suivant :

Nom de l'association	Montant de la subvention accordée
CROIX ROUGE	10 000,00 €
UNION SPORTIVE DU PAYS DE L'OURCQ - USPO	7 000,00 €
CLUB ATHLETIQUE LIZEEN JUDO	5 025,00 €
COURIR POUR ARMENTIERES	4 500,00 €
TRAIL DU PAYS L'OURCQ	10 000,00 € (paiement en 2 fois)
LE GARDON ROUGE LIZEEN	600,00 €
CA LIZY BASKET BALL	1 773,00 €

M. MIMMAS ajoute qu'après examen, la Commission a donné un avis défavorable au dossier présenté par l'association ENVISAGES, car le montage financier manque de crédibilité et de rigueur et que la Commission estime que le projet n'a pas d'intérêt communautaire. Néanmoins, le CIAS pourrait intervenir pour aider au financement d'un matériel.

La Commission a également refusé la demande de l'OCCE 77 21 87 CLAUDE MONET étant donné qu'elle est une coopérative scolaire de la commune de Lizy-sur-Ourcq.

Il précise que les dossiers suivants ont demandé une analyse plus précise avec rendez-vous :

SCOTT & CO, ATHLETIC CLUB DU PAYS DE L'OURCQ – ACPO et OURCQ HANDBALL CLUB.

***M. ETIENNE et Mme MOUSSI- LE GUILLOU n'ayant pas pris part au vote,  
Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

**Point vaccination**

M. ETIENNE précise qu'une opération de vaccination a eu lieu sur la commune de Lizy-sur-Ourcq le 29 janvier dernier, à l'initiative d'une conseillère de la commune et que la prochaine opération aura lieu le 5 février prochain à Crouy-sur-Ourcq avec le Vaccibus.

Il ajoute qu'une demande a été faite auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour qu'une journée de vaccination soit organisée à la Pyramide de Mary-sur-Marne pour la fin février voire début mars.

**Point Sport-Santé**

M. ETIENNE informe le Conseil que la Communauté de communes a répondu à un appel à projet sur le premier trimestre avec l'ARS pour favoriser l'accès au sport aux personnes souffrant d'obésité et/ou de troubles cardiaques ou de maladies cardio-vasculaires.

Le but est de faciliter l'accès aux infrastructures communautaires comme la piscine ou le stade avec des créneaux réservés ou un tarif préférentiel.

Il ajoute que cette action permettra également à nos éducateurs sportifs d'être formés à la certification APA (activité physique adaptée).

**Point Centre de santé**

M. ETIENNE annonce que la Communauté de communes accueille un nouveau kinésithérapeute, M. DREVET. Il est en situation de handicap et il est logé à la Pyramide le temps de pouvoir s'installer sur notre territoire.

Pour 2021, on constate une augmentation de l'activité du Centre de Santé de 33 % par rapport à 2020. Avec 2658 consultations dans l'année contre 1759 pour 2020. Le Dr SONNETTE a 605 patients.

À noter que le changement des jours et heures de consultations [lundi-jeudi 7h30-17h30 au lieu de jeudi-vendredi 8h-18h30/8h-16h30] n'a pas eu d'incidence sur la fréquentation.

On remarque aussi une forte augmentation de la demande depuis septembre. En effet, en moyenne, une quinzaine de demandes de consultation est refusée chaque jour faute de place.

M. EELBODE précise que la Communauté de communes est toujours à la recherche d'un nouveau médecin généraliste à mi-temps pour compléter l'offre du Dr SONNETTE.

M. OFFROY s'interroge sur l'avancée de la mise en place de la télécabine.

M. GILLE indique qu'une nouvelle installation fibre pour la télécabine de la Pyramide est prévue le 7 février prochain. L'objectif étant de rendre la télécabine opérationnelle pour le mois de mars.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – POLITIQUES CONTRACTUELLES ET DURABLES – NUMERIQUE

### Avancement du déploiement de la FTTH sur le territoire

M. GILLE indique que, sur la zone des Effeneaux, une mise en relation entre les prestataires et FM LOGISTIC va être réalisée pour pouvoir identifier les besoins en installation.

M. GILLE présente un diaporama reprenant l'avancement des travaux de déploiement et de la commercialisation du service auprès des professionnels et des habitants du territoire.

Il rappelle que le déploiement de la fibre se fait en trois étapes pour couvrir les 22 communes du territoire initialement d'ici fin 2022.

La programmation 2019 présente 2487 prises raccordées et 180 prises en cours de finalisation, non ouvertes à la commercialisation.

La programmation 2020 est retardée principalement compte tenu du contexte sanitaire et d'une problématique de pénurie de matériels. L'ouverture commerciale de cette programmation est repoussée à l'été 2022.

La programmation 2021 est toujours en phase d'études d'exécution, la mise en commercialisation reste théoriquement prévue au second semestre 2022. Toutefois, M. GILLE ajoute qu'il faut plutôt envisager début de l'année 2023.

CC PAYS de l'OURCQ	Prévisionnel	Prises déployées	Reste à réaliser	Prises supplémentaires	Prises COMMERCIALISÉES	Taux de COUVERTURE	Taux de COMMERCIALISATION
ARMENTIERES EN BRIE	420	364	56		218	87 %	60 %
COCHEREL	245	0	245		0	0 %	0 %
CONGIS SUR THEROUANNE	733	709	24		256	97 %	36 %
COULOMBS EN VALOIS	316	0	316		0	0 %	0 %
CROUY SUR OURCQ	846	0	846		0	0 %	0 %
DHUISY	151	0	151		0	0 %	0 %
DOUY LA RAMEE	135	0	135		0	0 %	0 %
ETREPILLY	345	354	0	9	127	100 %	36 %
GÉRMIGNY SOUS COULOMBS	99	0	99		0	0 %	0 %
ISLES LES MELDEUSES	334	296	38		135	89 %	46 %
JAIGNES	159	118	41		70	74 %	59 %
LE PLESSIS PLACY	115	0	115		0	0 %	0 %
LIZY SUR OURCQ	1927	952	975		321	49 %	34 %
MARCILLY	208	217	0	9	116	100 %	53 %
MARY SUR MARNE	489	479	10		197	98 %	41 %
MAY EN MULTIEN	406	0	406		0	0 %	0 %
OCQUERRE	218	0	218		0	0 %	0 %
PUISIEUX	132	0	132		0	0 %	0 %
TANCROU	161	99	62		43	61 %	43 %
TROCY EN MULTIEN	108	0	108		0	0 %	0 %
VENDREST	346	0	346		0	0 %	0 %
VINCY MANŒUVRE	107	0	107		0	0 %	0 %
<b>Total prises</b>	<b>8000</b>	<b>3588</b>	<b>4430</b>	<b>18</b>	<b>1483</b>	<b>44,85 %</b>	<b>41,33 %</b>

## COMMUNICATION - CULTURE - TOURISME – TRANSPORT

### Subventions aux associations – exercice 2021/2022 et exercice 2022

Sur avis favorable de la Commission Communication – Culture – Tourisme – Transport du 17 janvier 2022, Mme BEAUVAIS propose au Conseil d'allouer aux associations une subvention, telle que détaillée dans le tableau suivant :

Nom de l'association	Montant de la subvention accordé
EDENTARA	8 000,00 €
MARY-YAC	360,00 €
CIE ATMOSPHERES	2 300,00 €
CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE	5 000,00 €
ENCC (Creux du Chêne)	2 000,00 €
UN PETIT COIN D'ARTISTES	450,00 €
LAS FLAMENLOKAS	2 950,00 €
VOCALIZES	335,00 €
AMICALE DES MODELISTES FERROVIAIRES NORD 77	1 000,00 €

Mme BEAUVAIS précise que deux associations, HARPAIL COLLECTIF et YAMA YIGUI ont moins d'une année d'existence sur notre territoire et qu'il n'est pas possible de leur attribuer une subvention. Mais néanmoins, la Communauté de communes pourra leur prêter du matériel en fonction de la disponibilité.

***Mme RAMBURE-LAMBERT n'ayant pas pris part au vote,  
Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

### Point d'information sur le transport

M. CHESNÉ rappelle que la réglementation européenne a conduit Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports, à procéder à des mises en concurrence du plan de transport régional sur le territoire francilien.

À cette occasion, Île-de-France mobilités a réexaminé ses périmètres d'intervention et décidé de lancer un appel d'offre dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

Cette DSP porte aussi bien sur les services de lignes régulières que sur les circuits spéciaux scolaires. Le but de cette décision étant d'aboutir à une meilleure optimisation des services.

Ainsi, concernant notre territoire (DSP 11), l'offre qui a été retenue est celle proposée par Transdev Marne et Ourcq.

M. CHESNÉ précise que ce nouveau contrat prendra effet à partir du 1er août 2022 et jusqu'au 31 juillet 2030 (8 ans).

#### **Transport périscolaire rentrée 2022**

M. CHESNÉ annonce qu'Île-de-France Mobilités a informé la Communauté de communes de son intention de ne plus organiser les trajets du midi réalisés en circuits spéciaux scolaires à partir de la rentrée scolaire de septembre 2022 au motif qu'il ne s'agit pas de transport scolaire mais bien périscolaire.

Afin d'apporter une continuité des services de transport des pauses méridiennes, il est nécessaire de déléguer la compétence en matière de transport périscolaire (pour ces seuls trajets du midi) au Département.

Il convie l'assemblée à se joindre à la réunion du 9 février prochain afin d'échanger avec Île-de-France Mobilités et le Département à ce sujet.

## Réunion de présentation de la nouvelle DSP du 25/01/2022

Enfin, M. CHESNÉ ajoute que le mardi 25 janvier 2022, Île-de-France Mobilités et Transdev Marne et Ourcq ont présenté des éléments concernant la nouvelle offre de transport ainsi que de nouveaux outils d'optimisation des performances des lignes.

Cette nouvelle DSP sera présentée dans les détails par Île-de-France mobilités et Transdev Marne et Ourcq (nom de la nouvelle société dédiée) à la prochaine Commission Communication - Culture - Tourisme - Transport (courant février).

### QUESTIONS DIVERSES

#### Projet éolien Coulombs-Dhuisy

M. ROUSSEAU précise les deux raisons de la suppression de l'avis concernant le projet éolien à l'ordre du jour : la première étant que le projet qui avait été présenté devant la commission du 6 décembre 2021 n'a pas encore été rendu officiel et la seconde étant que le cadre réglementaire a évolué le 31 janvier dernier.

En effet, M. ROUSSEAU indique que le projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale prévoit que l'encadrement d'implantation d'éoliennes se réalise au niveau des PLU et PLUi et qu'une carte régionale sera communiquée pour pouvoir définir plus précisément les projets à ce sujet.

M. ROUSSEAU donne la parole à G. WAYMEL qui déclare qu'une carte régionale avec les contraintes réglementaires est arrivée dans l'Aisne et que celle du territoire devrait bientôt être publiée.

M. ROUSSEAU remercie les élus qui étaient présents à la dernière Commission élargie.

S. LASCOURRÈGES complète en indiquant que les communes de Coulombs-en-Valois et Dhuisy peuvent être amenées à donner un nouvel avis au projet « Intervent » lorsque celui-ci sera déposé en préfecture.

M. ROUSSEAU termine en informant l'assemblée que la Région a annoncé une révision du SDRIF qui devrait avoir un volet environnemental marqué et qu'il faudra sûrement réviser le SCOT du territoire à cette occasion.

#### Information déploiement des tablettes numériques aux élus

S. LASCOURREGES informe le Conseil qu'un espace numérique de travail va être mis à disposition des élus avec l'application Fast-Élus de Docaposte. Cette application permettra notamment de télécharger tous les documents pour la tenue de la séance, faire part de sa présence ou de son absence au Conseil et procéder à la délégation de pouvoir.

Une séance de présentation et de prise en main de la partie administrative de l'application sera proposée le 14 février aux agents en charge de la préparation des séances du Conseil.

Enfin, il ajoute qu'une messagerie @paysdelourcq.fr a été créée pour chaque membre du Conseil pour permettre l'identification sur l'application Fast-Élus de Docaposte et les échanges entre les élus et avec le Pays de l'Ourcq avec une adresse institutionnelle plutôt que personnelle.

#### Gestion des dépôts sauvages

M. OFFROY présente au Conseil un système d'appareils photos à déclenchement automatique qui semble très efficace pour lutter contre la prolifération des décharges sauvages.

S. LASCOURRÈGES présente une vidéo du dispositif.

M. OFFROY ajoute qu'il met à disposition les informations de ce système auprès des services de l'intercommunalité.



## Rendez-vous culturel

Mme BEAUVAIS annonce la prochaine date de spectacle qui aura lieu le 11 février 2022 sur la commune de Lizy-sur-Ourcq : Le Tour du monde en 80 jours.

L'ordre du jour étant épuisé, M. EELBODE lève la séance à 22h31.

La secrétaire, Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU.



# ANNEXE 1 – ACTES SIGNÉS DEPUIS LE 16 DECEMBRE 2021 DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DE SIGNATURE



Actes signés par délégation

Période du 17/12/2021

au 02/02/2022

N°	Objet	Fournisseur	Montant en € HT	Date de signature
2021-1287	Maintenance du petit matériel d'entretien des espaces verts	JARDINS LOISIRS 77	1 157,56 €	17/12/2021
2021-1285	Mission diagnostic carbone et émission GES	BL ÉVOLUTION	10 210,00 €	17/12/2021
2021-1286	Fourniture d'Akilux et de rollup	DERETEC DESIGN	1 018,00 €	17/12/2021
2021-06/01-01	Prestations de maîtrise d'oeuvre et d'études indissociables de la maîtrise d'oeuvre dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées	SETEC HYDRATEC PARIS SUD	1 344 696,00 €	21/12/2021
2021-1299	Commande de chèques cadeaux	EDENRED FRANCE	850,00 €	22/12/2021
2021-1306	Colonnes aériennes d'apport volontaire pour verre de 3m3	UGAP	65 699,20 €	22/12/2021
2019_08_01_MS 12	Marché subséquent - Renouveau AEP Germigny-Sous-Coulombs – Place de l'Église	CISE TP NORD OUEST	22 164,53 €	22/12/2021
2021-1297	Curage des lagunes été 2022	NODIN	17 600,00 €	23/12/2021
2021-1298	Fournitures de matériel pour la création de couloir de circulation à la Pyramide	UGAP	456,50 €	23/12/2021
2021-1307	Mise en place, retrait, destruction et stockage de colonnes aériennes d'apport volontaire pour verre	MINERIS	14 050,00 €	23/12/2021
2021-1311	Entretien de fin de saison du matériel espaces verts	JARDINS LOISIRS 77	688,68 €	30/12/2021
2021-1312	Aménagement des locaux de travail services techniques	HUMBERT	1 630,32 €	30/12/2021
2021-1313	Entretien de fin de saison du matériel espaces verts	JARDINS LOISIRS 77	221,74 €	30/12/2021
2022-0011	Acquisition de vêtement de travail pour le personnel de la Piscine	CASAL SPORT	174,86 €	03/01/2022
2022-0012	PC portable et accessoires pour le télétravail	INMAC WSTORE - MISCO	3 169,00 €	04/01/2022
2022-0010	Capteur de CO2 pour la Maison des Enfants	NEXELEC	298,92 €	07/01/2022
2022-0020	Acquisition de capteurs de CO2	DPIM SECURITE INCENDIE	695,00 €	10/01/2022
2022-0018	Équipements de protection individuelle du personnel services techniques	O.P MAINTENANCE	3 473,30 €	10/01/2022
2022-0017	Prestation d'entretien de fosse	SARL NODIN	2 700,00 €	10/01/2022
2021-06/01-02	Prestations intellectuelles dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées	TEST INGENIERIE SARL	107 148,00 €	11/01/2022
2021-1240	Mission de maîtrise d'oeuvre consécutive au sinistre et à l'expertise au stade OSTERMEYER	ECOTECH	58 000,00 €	11/01/2022
2022-0031	Convention d'honoraires - Recours pour excès de pouvoir	AARPI TALARIS AVOCATS	8 000,00 €	12/01/2022
2022-0036	Commande recommandés personnalisés	AB POST	329,00 €	13/01/2022
2022-0035	PC portables et petits équipements réseau	INMAC WSTORE - MISCO	1 519,00 €	13/01/2022
2022-0042	Contrat d'entretien annuel du système d'arrosage su Stade Micheline Ostermeyer	ID VERDE	1 729,71 €	14/01/2022
2022-0045	Entretien des ascenseurs pyramide	PORTIS DIVISION - OTIS	637,18 €	14/01/2022
2022-0048	Réalisation de 2 procès-verbaux de constat	SELARL ACTEHUIS	270,08 €	14/01/2022

Page 1 sur 2

N°	Objet	Fournisseur	Montant en € HT	Date de signature
2022-0043	Commande gros électroménager	DARTY PRO	833,33 €	14/01/2022
2022-0044	Entretien des ascenseurs pyramide	PORTIS DIVISION - OTIS	1 253,36 €	14/01/2022
2022-0088	Ateliers scolaires	COMPAGNIE MASCARADE	900,00 €	18/01/2022
2022-0061	Activité de découverte de l'escalade en salle	S.A.R.L LES ARTS DE LA GRIMPE	132,00 €	18/01/2022
2022-0062	Entretien d'un logement de la Pyramide	REXEL MEAUX 7702	334,39 €	18/01/2022
2022-0067	Acquisition d'un compresseur 14 kg monobloc	AU FORUM DU BATIMENT	204,41 €	19/01/2022
2022-0068	Formation à l'habilitation électrique BO/HO	CABINET JUHMAN	700,00 €	19/01/2022
2022-0071	Formation à l'habilitation électrique BS/BE	CABINET JUHMAN	1 300,00 €	19/01/2022
2022-0070	Formation habilitation électrique / recyclage	CABINET JUHMAN	1 100,00 €	19/01/2022
2022-0065	Entretien du mobilier Maison des Enfants	SAS PARIS EP	102,00 €	19/01/2022
2022-0069	Commande de produits d'entretien	BARTHOLUS	203,25 €	19/01/2022
2021-09/01	Construction d'un équipement sportif mixte arts martiaux et tennis à OCQUERRE 77440 - Lot n° 7 : Menuiseries Intérieures	PESCIA MENUISERIE ET BATIMENT	177 000,00 €	20/01/2022
2022-0081	Préparations budgétaires 2022	STRATORIAL FINANCES	7 875,00 €	21/01/2022
2022-0089	Repas dans le cadre du GIP Meaux Roissy Aeropole	CHÂTEAU MARYSIEN	1 200,00 €	24/01/2022
2022-0105	Duplicata de clefs du bâtiment Pyramide	TRENOIS DECAMPS	73,11 €	25/01/2022
2022-0104	Protection des captages d'eau potable de la CCPO	SERRURERIE DE L'OURCQ	3 080,00 €	25/01/2022
2022-0110	Recyclage CAEP MNS	CREPS ILE DE FRANCE	240,00 €	25/01/2022
2022-0101	Renouvellement du stock de produits pharmaceutiques du Centre de Santé	UGAP	496,11 €	25/01/2022
2022-0109	Signalétique des bâtiments	DIRECT SIGNALETIQUE	139,20 €	26/01/2022
2022-0108	Duplicata de clefs	SALTO SYSTEMS FRANCE	54,61 €	26/01/2022
2022-0107	Commande de produits d'entretien spécifiques	UNIVAR SOLUTIONS	79,20 €	26/01/2022
2022-0106	Protection des captages d'eau potable de la CCPO	GRILLAGES NAAS	1 577,69 €	26/01/2022
2022-135	Réalisation de deux procès verbal de constat - Affichage	SELARL ACTEHUIS	270,08 €	02/02/2022
2022-134	Contrat de maintenance des défibrillateurs SF-014783-GP	SCHILLER FRANCE SAS	610,00 €	02/02/2022
2022-133	Entretien du mobilier site CCPO	SAS PARIS EP	427,00 €	02/02/2022
2022-132	Maintenance des installations de chauffage et de traitement d'air (gymnase, hotel d'entreprises, stade, maison de santé, équipement sportif mixte - Lot 3	DALKIA ILE DE France	502,42 €	02/02/2022
2022-131	Entretien du materiel de tonte	MATAGRIF SA	2 715,10 €	02/02/2022
2022-129	Divisions parcellaires et plan topographique	SOGEFRA IDF GEOMETRES-EXPERTS	2 500,00 €	02/02/2022